



Retrouvez toutes ces informations sur le site internet de la commune : www.saintlegerprestroyes.fr

SACS JAUNES

05, et 19 juillet (sacs à retirer en mairie ou au bureau de poste).

MAIRIE DE SAINT LEGER PRES TROYES : Ouverture du secrétariat :

lundi 10h-12h, mercredi 8h-12h, jeudi 13h30-18h - Tél 03.25.41.73.78

mail : mairie-de-st-leger-pres-troyes@wanadoo.fr

BUREAU DE POSTE : ouverture :

lundi, mercredi et vendredi de 8h45 à 11h – mardi de 13h30 à 16h – jeudi de 15h30 à 18h et samedi de 10h à 12h15. Tél 03.25.41.73.73

Infos de la municipalité

Vendredi 13 juillet à partir de 19h15 selon le programme distribué par le Comité des Fêtes : n'oubliez pas de vous inscrire pour le buffet froid **avant le 2 juillet**
Samedi 14 juillet : 11h30 : commémoration au Monument aux Morts : tous les habitants sont invités.

FERMETURE du BUREAU DE POSTE

Du samedi 11 août au lundi 03 septembre inclus

BIBLIOTHEQUE

Du 12 juillet au 20 août inclus

BALAYEUSE DES CANIVEAUX

Le passage de la balayeuse est prévu du 9 au 13 juillet dans toute la commune : merci de laisser les caniveaux accessibles : pas de véhicules stationnés. Merci

LA MALADIE DE LYME

C'est une maladie infectieuse, non contagieuse, causée par une bactérie transmise par les tiques, essentiellement en forêt et en zone humide. La transmission se fait par piqûre d'une tique infestée et le risque de transmission de la bactérie est d'autant plus grand que le temps de contact avec la peau est prolongé. Toutes les tiques ne sont pas infestées.

Comment s'en protéger ?

La prévention reste la première arme pour lutter contre cette maladie.

Des moyens simples existent :

- ☞ Porter des vêtements couvrants et clairs (afin de repérer rapidement les tiques), serrés au cou, aux poignets et aux chevilles (rentrer le bas du pantalon dans les chaussettes ou mettre de guêtres), des chaussures fermées et des gants clairs en cas de travail manuel ;
- ☞ Vaporiser ses vêtements et ses chaussures de produits anti-tiques (en respectant les contre-indications pour les enfants et les femmes enceintes) ;
- ☞ Utiliser un produit anti-tique pour vos chiens et chats ;
- ☞ Emprunter si possible les sentiers et marcher au milieu des chemins ;
- ☞ Evitez les contacts avec les herbes, les broussailles et les branches basses.

En cas d'apparition de symptômes en particulier d'une plaque rouge centrée sur le point de piqûre et qui s'étend le mois qui suit la piqûre : consulter votre médecin traitant.

ATELIER D'EXPRESSION THEATRALE par « Le Verger qui chante »

L'Association « le Verger qui chante » sise à St Léger Près Troyes a pour but de favoriser l'expression artistique. Cette année, elle met en chantier un atelier d'expression théâtrale. Exercices et petits jeux scéniques aboutiront à la création d'une comédie poético-musicale : « Aucassin et Nicolette ». Dans une ambiance amicale, faites s'épanouir la fleur de votre personnalité. Age : 17 à 77 ans, voire plus ! Intéressé ? Envoyez votre adresse mail avec brèves indications vous concernant, à cantalain@hotmail.com ou bien un courrier à « le Verger qui chante, 47 rue d'Herbigny 10800 ST LEGER PRES TROYES. Première rencontre fin septembre, cours gratuits

FACTURES D'EAU

Elles sont en cours d'élaboration. Elles vous parviendront courant juillet pour paiement, dès réception, à la Trésorerie de Troyes Municipale, 143 avenue Pierre Brossolette, BP 70279 10026 TROYES CEDEX.

RENOVATION ENERGETIQUE ECOTOIT

Plateforme de

Troyes Champagne Métropole

Ce service public s'adresse à tout propriétaire de l'agglomération qui souhaite être accompagné dans un projet de rénovation énergétique de son logement. Ce dispositif propose un accompagnement global personnalisé : de l'étape de pré-diagnostic énergétique du logement à la concrétisation et mise en œuvre de la rénovation. EcoToit est l'un des engagements du Plan Climat Air Energie Territorial de la communauté d'agglomération TCM, en faveur de la transition écologique et énergétique.

Site internet de la plateforme <https://ecotoit.troyes-champagne-metropole.fr>.

Pour contacter EcoToit : 03.25.72.51.94 ou ecotoit@troyes-cm.fr

Passez de bonnes vacances : attention aux bruits (tondeuses) respectez les horaires, surveillez vos chiens (les enfermer s'ils aboient quand vous êtes absents) : **Respectez votre entourage !**